

52 rue du Plessis Pommeraye
60100 Creil
amapdecreil@hotmail.fr
www.grainedamap.fr



Maraîcher Emmanuel Crucifix
Rue du Moulin
60290 Cauffry



CONTRAT D'ENGAGEMENTS A.M.A.P.
PANIER DE LEGUMES
DU 21 OCTOBRE 2021 AU 28 AVRIL 2022



Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP** de mars 2014 signée par chaque amapien-ne et chaque paysan-ne, et notamment :

ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN-NE :

- ✓ Être adhérent-e à l'association «Graine d'AMAP »
- ✓ Pré-financer la production.
- ✓ Assurer au moins une permanence sur le lieu de livraison.
- ✓ Participer à l'AG de l'association
- ✓ Gérer le partage éventuel de son panier, planifier ses retards et absences aux livraisons. (en cas d'absence l'AMAP donne le panier au Secours Populaire)

ENGAGEMENTS DU MARAÎCHER PAYSAN :

- ✓ Livrer chaque semaine des produits frais issus de sa production et de saison
- ✓ Être présent sur le lieu de livraison.
- ✓ Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- ✓ Accueillir les adhérents sur sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement.
- ✓ Être transparent sur le mode de fonctionnement de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.

ENGAGEMENTS COMMUNS :

- ✓ Participer aux réunions de bilan de fin de saison.
 - ✓ Informer le collectif des soucis rencontrés.
 - ✓ Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole.
- En cas de situation exceptionnelle** (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les amapien-nes, le paysan, et un représentant du Réseau des AMAP de Hauts de France..

CONSTITUTION DES PANIERS :

- ✓ Petit : 5 variétés au minimum
- ✓ Grand : 7 variétés au minimum
- ✓ La valeur du panier est une moyenne annuelle. Il peut y avoir une variation en fonction des saisons.
- ✓ POSSIBILITE DE LEGUMES ECHANGES (EN DEPANNAGE) :
En fonction des réussites de cultures, le maraîcher peut échanger certains produits avec d'autres paysan-ne-s également certifiés AB.

PERIODE DES LIVRAISONS SAISON ET ANNEE

- ➔ Du 21 octobre 2021 au 28 avril 2022
- ➔ SAUF les jeudis 28/10, 4/11, 23/12, 30/12, 6/01/2022, 10/02, 17/02, 14/04, 21/04. **19 livraisons de paniers**

LIEU & HORAIRES DES LIVRAISONS:

- ➔ devant le Grain de Café place St Médard à Creil
- ➔ De 18h00 à 19h30

COORDONNÉES DE L'AMAPIEN-NE

PRENOM et NOM

Pour les nouveaux amapien-nes et/ou en cas de changement depuis l'adhésion 2021 :

Adresse.....

N° de téléphone

Adresse e-mail.....

CHOIX DU PANIER LEGUMES *(CHEQUE(S) A L'ORDRE DU MARAICHER)*

VOTRE CHOIX <u>cocher la case correspondante</u>	TYPE PANIER	TARIF DU PANIER	TARIF DE LA SAISON (19 paniers)
<input type="checkbox"/>	PETIT	11 €	11x19 = 209 € <input type="checkbox"/> Soit 1 règlement (209 €) <input type="checkbox"/> Soit 2 règlements (2x104,5€) <input type="checkbox"/> Soit 3 règlements (2x70 € et 1x69 €) <input type="checkbox"/> Soit 6 règlements (5x35 € et 1x34 €)
<input type="checkbox"/>	GRAND	16,5 €	16,5x19 = 313,5 € <input type="checkbox"/> Soit 1 règlement (313,5€) <input type="checkbox"/> Soit 2 règlements (2x156, 75 €) <input type="checkbox"/> Soit en 3 règlements (3x104,5 €) <input type="checkbox"/> Soit 6 règlements (6x52, 25€)

Modalités de règlement chèques à l'ordre de EMMANUEL CRUCIFIX

RÉFÉRENT du contrat : Jean-Pierre Bertrand 0664620609

SIGNATURES

AMAPIEN-NE

MARAÎCHER
- E Crucifix -

Fait à

Date

Fait à

Date